

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 14

**MINISTERE DES
ARTS ET DE LA CULTURE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 181: CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	15
2.2.	PROGRAMME 182: RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	20
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	22
2.3.	PROGRAMME 183: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ARTS ET CULTURE	25
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	28
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	31
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	37

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	38
3.2.	LEÇONS APPRISES	39
3.3.	PERSPECTIVES	39

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'objectif général du document de projet : « **Le Cameroun : vision 2035** » est de faire du Cameroun un « **pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** » à l'horizon 2035. De manière spécifique, il vise par la réalisation de grands projets structurants, à ramener la pauvreté à un niveau résiduel et lui permettre d'accéder au statut de pays à revenus intermédiaires et au stade de Nouveau Pays Industrialisé, tout en consolidant son processus démocratique et son unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le Cameroun. L'une des priorités nationales définie dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), est de « **permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, parmi lesquels le droit à la culture, d'une part, et l'obligation de protéger les biens culturels à transmettre aux générations futures, d'autre part.** ».

Le Ministère des Arts et de la Culture, pour réaliser cet objectif, entend mettre un accent sur les activités qui contribuent à la croissance économique tout en apportant une part consistante à la création d'emplois décents, permettant aux différents acteurs et intervenants du sous-secteur Art et Culture, d'améliorer leurs conditions de vie.

Conformément aux orientations politiques du Chef de l'État, et à la vision sous régionale, qui vise à faire de la Culture, un levier de développement et d'intégration régionale, les orientations stratégiques prises par les autorités en charge du sous-secteur, visent à développer une véritable industrie culturelle tournée vers l'amélioration qualitative et quantitative de l'offre de biens et services culturels, en vue de leur consommation par les nationaux et de la densification de la consommation des biens culturels par les étrangers.

Étant conscient que le sous-secteur Art et Culture est le socle de production qui alimente et enrichit l'activité touristique, certains pans essentiels du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et surtout de l'Artisanat, et au regard de l'état actuel du sous-secteur, trois programmes ont été développés pour la période 2013-2015. L'engagement du Gouvernement à financer la mise en œuvre de ces programmes aurait permis de placer la culture au rang des sources de croissance renouvelables à travers la mise en œuvre d'une économie créative et d'atteindre un niveau de croissance en augmentation de 20% à l'horizon 2018 et de générer un nombre considérable d'emplois directs, indirects et induits dans le sous-secteur sur la même période. Cette période étant considérée comme la phase d'implémentation et de maturation d'une nouvelle économie culturelle, à la fin de la période du DSCE, le sous-secteur Art et Culture pourra se positionner comme l'un des principaux axes de croissance de notre économie.

À côté de ces objectifs de croissance et d'emploi, un accent sera également mis sur les conditions de travail des acteurs culturels et artistiques d'une part, et sur la réappropriation de nos valeurs culturelles garant de notre identité culturelle d'autre part.

Sous ce rapport, l'action du Ministère des Arts et de la Culture sera essentiellement axée sur :

- La Conservation de l'art et de la culture camerounais;
- Le Renforcement de l'appareil de production des biens et services culturels ;

- La Gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur Art et Culture.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n°2012/381 du 14 septembre 2012, le Ministère des Arts et de la Culture est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement artistiques et culturels.

À ce titre, il est responsable :

- du développement et de la diffusion des arts et de la culture nationale ;
- de la préservation des sites et monuments historiques ;
- de la protection, de la conservation, de l'enrichissement et de la promotion du patrimoine culturel, artistique et cinématographique ;
- de la promotion de la création artistique et culturelle ;
- de la promotion et du suivi de la diffusion des œuvres d'art et cinématographiques, en relation avec les Administrations concernées ;
- des musées, des bibliothèques, des cinémathèques, des médiathèques et des archives nationales ;
- des conservatoires et autres centres de formation professionnels dans les métiers concernés ;
- du suivi des activités du Ballet National, de l'Orchestre National, du Théâtre National ;
- de la promotion de la cinématographie et des arts dramatiques ;
- de la promotion et de l'encadrement professionnel des artistes ;
- de la promotion et de la supervision des grands événements culturels ;
- du suivi des activités des structures nationales de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur.

Pour l'accomplissement de ses missions, il assure la liaison d'une part, entre le Gouvernement et les organisations internationales œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture notamment, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), en relation avec le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique et le Ministère des Relations Extérieures et les autres Administrations concernées.

D'autre part, il assure la liaison entre les pouvoirs publics et les organismes de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur.

En outre, il exerce la tutelle sur le Palais des Congrès et compte sept (07) services rattachés : l'Ensemble National, le Musée National, la Bibliothèque Nationale, les Archives Nationales, la Cinémathèque Nationale, la Centrale de Lecture Publique et l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC).

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

L'exécution des programmes du Ministère des Arts et de la Culture pour l'exercice 2015 s'est faite dans un contexte caractérisé par une faible appropriation de la réforme budgétaire et l'environnement socio-économique marqué par la stagnation du pouvoir d'achat et le ralentissement de la croissance.

Ø **La mise en œuvre de la réforme budgétaire de l'Etat**

L'exercice 2015 a marqué la fin du premier triennat de la réforme budgétaire (2013-2015). Au cours de cette période, le défi majeur pour l'Administration camerounaise était de s'approprier et de maîtriser les nouvelles procédures propres à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) telles que : la formulation d'indicateurs pertinents, la définition d'activités précises pour l'atteinte du résultat escompté. La mise en œuvre tardive de l'exécution du budget 2015 a également influencé le démarrage de certaines activités.

Ø **La pénurie de ressources humaines**

Afin de faire fonctionner effectivement tous les services et d'avoir un rendement efficient, il faudrait un supplément de quatre cent (400) personnels considérant l'organisation du Ministère des Arts et de la Culture.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

Ø **L'absence de dotation pour certains services rattachés**

Le fonctionnement normal de certains services rattachés notamment la Bibliothèque Nationale, la Cinémathèque Nationale, la Centrale de Lecture Publique au Ministère des Arts et de la Culture continue à buter sur l'absence non seulement de leurs textes organiques mais également de dotations financières dédiées, avec pour conséquence l'amputation des ressources tant humaines que financières du Département.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 181

CONSERVATION DE L'ART ET DE LA CULTURE CAMEROUNAIS

Responsable du programme

Mme MEDOU née MFOU'OU Marthe Darisca
Directeur du Patrimoine Culturel

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme "conservation de l'art et de la culture camerounais" qui a pour objectif de "reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique", vise à inventorier les biens culturels matériels et immatériels et à en assurer la sauvegarde, la protection et la restauration. Il a également pour but de les rendre attractifs pour en faire de véritables lieux de tourisme culturel. A cet effet, il est constitué de trois Actions à savoir:

- reconstitution de la mémoire collective nationale;
- sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique;
- restauration et aménagement du patrimoine culturel.

Le tableau ci-après schématise la situation du programme en 2015.

Objectif	Reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique	
Indicateur	Intitulé	Nombres de biens culturels viabilisés et économiquement rentables
	Unité de mesure	Nb
	Valeur de référence	1
	Année de référence	2013
	Valeur cible	5
	Année cible	2016
Actions du Programme	Action 01 : Reconstitution de la mémoire collective nationale ; Action 02 : Sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique ; Action 03 : Restauration et aménagement du patrimoine culturel.	
Dotations initiales	AE = 342 100 000	CP = 342 100 000
Responsable du Programme	Mme MEDOU née MFOU'OU Marthe Darisca, Directeur du Patrimoine Culturel	

OBJECTIF	Reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de biens culturels viabilisés économiquement rentable
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	1.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	5.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RECONSTITUTION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE Action 02: SAUVEGARDE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE Action 03: RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL	
DOTATIONS INITIALES	AE 342 100 000	CP 342 100 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme MEDOU née MFOU'OU Marthe Darisca, Directeur du Patrimoine Culturel	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre en 2015 dans un environnement socioculturel marqué par la menace de disparition des biens culturels matériels et immatériels. Ce qui a suscité de la part des Autorités politiques de prendre des mesures de sauvegarde et de protection desdits biens.

A cet effet, il était nécessaire de prendre des textes d'application de la Loi n°2013/003 du 18 avril 2013, régissant le patrimoine culturel au Cameroun, pour la mise en œuvre des nouveaux instruments juridiques d'encadrement de la gestion du patrimoine culturel au Cameroun.

Par ailleurs, ce programme a été exécuté dans un contexte de mise en œuvre de la première génération des transferts des compétences et des ressources dans le cadre de la décentralisation, à la faveur duquel une forte demande des appuis des musées royaux des Chefferies traditionnelles a été enregistrée.

Au demeurant ce programme a été impulsé en exécution des directives du PM, Chef de Gouvernement, relatives à la modernisation de la chaîne nationale d'archivage, d'une part, et l'absence des Organes de Gestion des Archives Nationales, d'autre part.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Globalement, ce programme a pour objectif de Reconstituer, sauvegarder et rentabiliser le patrimoine culturel et artistique qui passe par :

- L'existence d'un fichier général des biens culturels matériels et immatériels ;
- Le nombre de textes en faveur de la protection du patrimoine culturel et artistique élaborés ;
- Les sites culturels réhabilités ou mis en place.

La mesure de l'effectivité de la réalisation de ce programme est liée à **la disponibilité d'un outil de gestion des biens et services culturels en 2016.**

Pour l'exercice 2015, trois (3) actions déclinées en (05) activités pour vingt-six (26) tâches constituent l'armature du programme. Sur les vingt-six (26) tâches programmées, vingt-trois (23) ont été entièrement exécutées, parmi lesquelles 21 relèvent des appuis transférés aux musées, pour un taux de réalisation de 88,46%.

Pour ce qui est de l'action « Reconstitution de la mémoire collective nationale », aucune tâche n'a été entièrement réalisée.

Ainsi, en ce qui concerne l'Activité « Conduire l'Inventaire général du patrimoine culturel matériel et immatériel », 30 Chefs traditionnels de l'aire culturelle Fang-Béti (Centre-Sud-Est) ont été sensibilisés à Ebolowa à l'opération d'inventaire du patrimoine culturel immatériel ; la collecte des données a été partiellement réalisée dans la Région du Sud.

Pour l'action de « Sauvegarde et protection du patrimoine culturel et artistique », seule l'activité "opérationnaliser les archives nationales" a été réalisée.

S'agissant de l'action "Restauration et aménagement du patrimoine culturel", qui a pour but de rénover les biens culturels inventoriés et les viabiliser dans l'optique de faire ressortir leur valeur économique, l'Activité relative à l'Appui à la conservation des musées royaux, vingt-un (21) musées de chefferies ont bénéficié du transfert des ressources dans le cadre de la Décentralisation répartis dans les quatre aires culturelles. L'enveloppe de ces appuis décentralisés reste insuffisante par rapport à la demande.

S'agissant de l'activité « Réhabilitation et aménagement des Sites culturels et historiques » l'exercice 2015 a vu la finalisation de la deuxième phase de la construction d'une clôture autour du site culturel et historique de BIMBIA (Sud-ouest).

v ANALYSE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME 181

Résultat technique obtenu (au 31 décembre 2015)	3 biens viabilisés et économiquement rentables	
Taux de réalisation de l'indicateur	60 %	
Dotation de crédits révisés (écarts)	342 100 000	342 100 000
Crédits consommés	1 234 100	1 234 100
Taux de consommation	360,73%	360,73%

Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	<p>Cette performance se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation de 30 Chefs traditionnels dans l'aire culturelle Fang-Béti, - l'inventaire de 284 Biens culturels immatériels dans le Sud, - l'accord de 21 appuis décentralisés aux musées royaux, - la réalisation de 500m de clôture sur le site de Bimbia, - l'acquisition partielle du matériel de numérisation,
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - relancer les activités qui n'ont pas été menées à leurs termes ; - revoir les stratégies des Actions problématiques ; - revoir l'intitulé de l'indicateur du Programme, car l'actuel ne nous permet pas de capter totalement sa pertinence.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3 biens viabilisés et économiquement rentables	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	60	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 571 010 783	CP 1 571 010 783
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 228 910 783	Ecart CP -1 228 910 783
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 153 240 974	CP 1 234 100 000
TAUX DE CONSOMMATION	73,41 %	78,55 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Cette performance se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation de 30 Chefs traditionnels dans l'aire culturelle Fang-Béti, - l'inventaire de 284 Biens culturels immatériels dans le Sud, - l'accord de 21 appuis décentralisés aux musées royaux, - la réalisation de 500m de clôture sur le site de Bimbia, l'acquisition partielle du matériel de numérisation,	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> relancer les activités qui n'ont pas été menées à leurs termes ; - revoir les stratégies des Actions problématiques ; - revoir l'intitulé de l'indicateur du Programme, car l'actuel ne nous permet pas de capter totalement sa pertinence. 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 RECONSTITUTION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE NATIONALE

- Bien que disponible, le fichier ne peut pas encore être mis à la disposition du grand public.

OBJECTIF	Identifier, inventorier documenter et regrouper l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels							
Indicateur	Intitulé:		Existence d'un fichier général des biens culturels matériels et immatériels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		Un fichier général des biens culturels matériels et immatériels						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	80 000 000	80 000 000	5 180 000	5 180 000	5 180 000	5 180 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de cette Action a été marquée par la volonté des Autorités politiques de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel menacé de disparition. - Cette Action a été mise en œuvre dans un environnement marqué par la nécessité d'adopter les textes d'application pour la mise en œuvre des nouveaux instruments juridiques qui régissent désormais la gestion du patrimoine culturel au Cameroun, et une faible adhésion des populations et des communautés détentrices des Biens culturels immatériels lors de la collecte des données ; - La signature du décret présidentiel N°2013/332 DU 13 SEP. 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles a facilité la collaboration et la disponibilité des chefs traditionnels 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des données ; - Sensibilisation des Chefs traditionnels de l'aire culturelle Fang-Béti des Régions Centre, Sud et Est à l'importance de la reconstitution de la mémoire collective, menacé de disparition. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Bien que disponible, le fichier ne peut pas encore être mis à la disposition du grand public. 							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'élaboration du répertoire des Sites culturels, - Poursuivre la conduite de l'inventaire dans les autres Régions, - Reconstituer et dématérialiser les Archives Nationales, - Elaborer et publier une bibliographie nationale, - Mise à la disposition du grand public de l'inventaire général 							

Action 02 SAUVEGARDE ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJECTIF	Nombre de textes en faveur de la protection du patrimoine culturelle et artistique élaboré							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de textes en faveur de la protection du patrimoine culturelle et artistique élaboré				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		15.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 100 000	105 100 000	105 094 006	105 094 006	105 094 006	105 094 006	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Actualisation des textes juridique du sous-secteur							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Opérationnaliser les Archives Nationales du Cameroun"							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	l'Activité se déroule normalement et les résultats sont satisfaisants							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> - les Activités de cette Action ont été mal logées, il s'avère nécessaire de les recadrer - Le transfert de l'activité "élaboration du répertoire des Sites culturels" à l'Action I "Reconstitution de la mémoire collective" du Programme 181; - Le transfert de l'activité "Opérationnalisation des Archives Nationales" au Programme 182; - La prise en compte des Activités qui cadrent avec l'Action II, à savoir : - l'élaboration d'un recueil de textes juridiques; - l'élaboration des textes juridiques du sous-secteur. Vulgarisation des textes juridiques.							

Action 03 RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU PATRIMOINE CULTUREL

OBJECTIF	Réhabiliter et rentabiliser les sites culturels								
Indicateur	Intitulé:	Sites culturels réhabilités ou mis en place						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	1.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	3.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	3							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	157 000 000	157 000 000	1 460 736 777	1 460 736 777	1 042 966 968	1 042 966 967	71,4 %	71,4 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - mise en œuvre de la 1ère génération de transferts de ressources dans le cadre de la décentralisation ; - le site culturel de Bimbia est classé patrimoine national en 2013 et déclaré d'Utilité publique en 2014, en prélude à son inscription au patrimoine culturel de l'Humanité; 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Bimbia: Finalisation de la clôture du site de l'ancien port d'esclaves (phase II); - 21 Appuis à la conservation des musées royaux non répertoriés au titre de ressources transférées ; - Réhabilitation du Centre Culturel Camerounais ; -Construction du Monument des Cinquantenaires. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>La phase II de finalisation de la clôture du port d'esclaves de Bimbia ait été entièrement achevée, le site culturel n'est pas totalement réhabilité.</p> <p>En outre, les appuis aux Musées royaux sont décentralisés, et le MINAC ne reçoit toujours pas les rapports d'exécution physique attestant de la réhabilitation effective des structures concernées, permettant de les comptabiliser comme sites culturels réhabilités.</p> <p>Les appuis décentralisés sont encore faibles.</p>								
Perspectives 2016	<p>En perspective, il est envisagé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation d'un colloque international sur le site culturel de Bimbia, - la mise en place des mécanismes de suivi technique des appuis décentralisés par le MINAC, <ul style="list-style-type: none"> - une redéfinition des critères de sélection des musées de Chefferies pour la pertinence et l'efficacité des appuis accordés. 								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 182

RENFORCEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION DES BIENS ET
SERVICES CULTURELS

Responsable du programme

TCHAKOANI TEUB BERNADETTE
Directeur des Bibliothèques et de la Promotion de la Lecture

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme " Renforcement de l'appareil de production des biens et services " qui a pour objectif de "renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique", vise à valoriser et vulgariser la culture camerounaise, redynamiser la coopération culturelle nationale et internationale, développer et promouvoir les industries culturelles et créatives.

Le tableau ci-après schématise la situation du programme en 2015.

Objectif	Renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique	
Indicateur	Intitulé	Contribution de l'art et de la culture au PIB
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence	25
	Année de référence	2010
	Valeur cible	40
	Année cible	2016
Actions du programme	<p>Action 02 : Valorisation et vulgarisation de la culture camerounaise ;</p> <p>Action 03: Redynamisation de la coopération culturelle nationale et internationale ;</p> <p>Action 04 : Développement et promotion des industries culturelles et créatives.</p>	
Dotations initiales	AE : 1 344 000 000	CP : 1 344 000 000
Responsable du programme	MBALLA ELANGA Edmond VII, Directeur du Livre et de la Lecture	

OBJECTIF	Renforcer la contribution des biens et services culturels dans le développement économique	
Indicateur	Intitulé:	Contribution de l'art et de la culture au PIB
	Unité de mesure	Mds
	Valeur de référence:	25.0
	Année de référence:	2010
	Valeur Cible	40.0
	Année cible:	2016

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 02: VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE Action 03: REDYNAMISATION DE LA COOPÉRATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE Action 04: DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 344 000 000	CP 1 344 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TCHAKOANI TEUB BERNADETTE, Directeur des Bibliothèques et de la Promotion de la Lecture	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de mise en œuvre du programme 182 pour l'année 2015 se caractérise par l'appropriation progressive de la Gestion Axée sur les Résultats, ce qui induit quelques manquements.

S'agissant des éléments qui se rattachent au Projet de Performance des Administrations, les indicateurs de performance ainsi que ceux des cibles ont été formulés. Toutefois, nous nous sommes heurtés à la difficulté de les capter. Ceci est dû essentiellement à la carence des statistiques dans le sous-secteur.

Enfin, il y a lieu de relever que certaines activités immatures avaient été intégrées dans le programme. Ce qui a compromis leur exécution. Au final, il n'est pas toujours aisé de déterminer avec précision, l'impact de ce programme sur l'atteinte de son objectif général.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 182 consiste à améliorer la promotion, le soutien et l'encadrement des biens et services culturels. Ce programme répond à la nécessité de se conformer aux orientations économiques du DSCE visant à axer les actions du Gouvernement sur la croissance économique et la création d'emploi.

Relativement au domaine de compétence du MINAC, il s'est agi d'accroître la quantité et d'améliorer la qualité des biens et services culturels (spectacles, livres, disques, vidéo, films, peinture, sculpture,...) en vue d'augmenter leur taux de consommation par le public, ce qui contribuerait de manière significative à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des différents acteurs du sous-secteur.

Dans cette perspective, trois (03) actions ont été définies ; elles étaient déclinées en huit (08) activités majeures et douze (12) tâches au total, visant à réaliser l'objectif du programme.

Pour l'année 2015, les résultats du programme 182 sont plutôt satisfaisants avec cinq (05) activités entièrement réalisées, deux (02) activités engagées et une activité reportée, soit un pourcentage de réalisation de 62,5%.

a) L'action 02 : Valorisation et vulgarisation de la culture camerounaise

S'agissant de l'activité 01, « **Organisation du Salon du Livre de Yaoundé** », cette manifestation a été reportée en raison des contraintes budgétaires.

L'activité 02 « **Opérationnaliser le Musée National** » s'est mise en œuvre et a rendu le Musée

National fonctionnel.

Pour l'activité 03 « **Renforcement des actions de diffusion du livre** » : cette activité se réalise au quotidien à travers des acquisitions permanentes d'ouvrages pour le fonds documentaire de la Centrale de Lecture Publique.

b) L'action 3 : Redynamisation de la coopération culturelle nationale et internationale

L'activité 01 « **Participation du MINAC au pavoisement des institutions et organismes internationaux** » ne s'est pas complètement déroulée. Les objets ont été acquis, mais leur mise à disposition en faveur des bénéficiaires n'est pas effective.

c) L'action 4 : Développement et promotion des industries culturelles et créatives

L'activité 01 « **Poursuite de la Construction de l'INAC** », en 2015, a connu des avancées avec la poursuite de la construction du bloc pédagogique et l'aménagement des voies d'accès de l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC).

L'activité 02 « **Opérationnaliser l'Ensemble National** » s'est matérialisée par l'élaboration des plans d'effectifs de cette structure et les tournées du ballet National.

L'activité 03 « **Restructuration du Palais des Congrès** » s'est poursuivie, dans le cadre du contrat-plan entre l'Etat du Cameroun et le Palais des Congrès de Yaoundé.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	26,35	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	65.87	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 301 439 037	CP 1 301 439 037
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 42 560 963	Ecart CP 42 560 963
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 294 398 874	CP 1 294 400 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,46 %	99,46 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources financières - Déficit quantitatif et qualitatif en ressources humaines pour la conduite et le suivi des activités - Poursuite des travaux de construction du Bloc pédagogique de l'INAC et de l'aménagement des voies d'accès de l'INAC ; - Organisation d'un grand concert de musique à l'occasion de la Fête Nationale du 20 Mai - Organisation d'un grand concert de musique à l'occasion de la Journée internationale de la musique ; - Tournées internationales du Ballet National (Allemagne, Italie, Sénégal) ; - Poursuite de la restructuration du Palais des Congrès de Yaoundé ; - Prestations du Ballet National au Cameroun ; - Commémoration des Journées Internationales du sous-secteur ; - Ouverture du Musée National ; 	
PERSPECTIVES 2016	inscription des activités à fort impact sur les résultats et ceci doit passer par une évaluation de la pertinence des activités à inscrire dans le programme.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 02 VALORISATION ET VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE								
OBJECTIF	Assurer une large diffusion de la culture Camerounaise							
Indicateur	Intitulé:	nombre de personnes ayant participé aux actions de dissémination de la culture organisée par le MINAC					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2010						
	Valeur de référence:	70.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	200.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	731 000 000	731 000 000	712 020 773	712 020 773	711 970 773	711 970 771	97,11 %	97,11 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'est mise en œuvre dans le contexte particulier qui était celui de la réouverture attendue du Musée National au public. Cette structure étant destinée à favoriser l'accès des collections au public, il était également question de favoriser un meilleur apport de la culture dans les ressources de l'Etat.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Ouverture du Musée National ; Acquisition permanente des ouvrages pour la Centrale de Lecture Publique.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus se justifient en partie par le report du Salon International du Livre de Yaoundé.							
Perspectives 2016	Toujours pour atteindre l'objectif de l'action, l'organisation du Salon International du Livre de Yaoundé a été reportée de six mois. Il est aussi prévu l'institutionnalisation et la célébration de la journée du livre camerounais qui reste un objectif maintenu.							

Action 03 REDYNAMISATION DE LA COOPÉRATION CULTURELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE									
OBJECTIF	Promouvoir les échanges culturels nationaux et internationaux								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de touristes culturels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 92		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		4.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		50.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	100 000 000	100 000 000	97 456 061	97 456 061	97 456 061	97 456 060	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des représentations diplomatiques et consulaires dans la promotion culturel du camerounais L'accroissement de l'intérêt pour la culture camerounaise à l'étranger 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquisition des œuvres d'art à exposer dans les représentations diplomatiques, consulaires et organismes internationaux.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Tournées internationales du ballet national - Facilitation de la procédure de passation du marché 								
Perspectives 2016	La mise à disposition des œuvres est envisagée pour les années 2015 et 2016.								

Action 04 DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES									
OBJECTIF	Améliorer la productivité et accroître la rentabilité du sous-secteur								
Indicateur	Intitulé:		Contribution de l'art et de la culture au PIB					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		Mds						
	Année de référence:		2010						
	Valeur de référence:		25.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	513 000 000	513 000 000	491 962 203	491 962 203	484 972 040	484 971 973	98,58 %	98,58 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation de l'Ensemble national - Mise en œuvre du contrat-plan entre l'Etat et le palais des Congrès de Yaoundé. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la construction du bloc pédagogique de l'INAC ; - Poursuite de la restructuration du Palais des Congrès. - Opérationnalisation de l'Ensemble National 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Le MINAC s'attache à mettre en service une structure de formation des professionnels des Arts et de la Culture. - D'efforts sont faits pour assurer une diplomatie de présence à travers la participation aux rencontres et réunions statutaires internationales. 								
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et intensifier les tournées de l'Ensemble National ; - Poursuivre et intensifier la présence du Cameroun aux manifestations culturelles internationales ; - Achever la construction de l'INAC. 								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 183

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR ARTS ET CULTURE

Responsable du programme

Mr NWANTI Wilfred AGWO
Directeur des Affaires Générales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme "Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des arts et de la culture" qui a pour objectif « d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes ». Il vise la coordination et le suivi des activités des services, le développement de la chaîne PPBS, l'amélioration du cadre et des conditions de travail et le développement des ressources humaines.

Le tableau ci-après schématise la situation du programme en 2015.

Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Arts et de la Culture
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence	66
	année de référence	2012
	Valeur cible	90
	année cible	2016
Actions du Programme	Action 01 : Coordination et suivi des activités des services Action 02 : Développement de la chaîne PPBS Action 03 : Amélioration Du cadre et des conditions de travail Action 04 : Développement des ressources humaines	
Dotation initiale	AE : 2 385 900 000	CP : 2 385 900 000
Responsable du programme	M. MOUHTAR OUSMANE MEY , Secrétaire Général	

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère des Arts et de la Culture
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	66.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE PPBS Action 03: AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 04: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 05: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 06: COMMUNICATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 385 900 000	CP 2 385 900 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NWANTI Wilfred AGWO, Directeur des Affaires Générales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme vient en appui aux deux autres programmes techniques, et a ligne de mire la consolidation des acquis du Ministère des Arts et de la Culture dans sa quête de satisfaction des acteurs du sous-secteur arts et culture.

Le Programme 183 s'est exécuté dans une conjoncture caractérisée par la baisse des revenus de l'Etat, l'inadéquation entre les objectifs assignés au département et les moyens attribués. En effets, il est attendu du ministère des arts et de la Culture d'assurer le développement des arts et de la culture, activité qui pour certains pans se manifestent le mieux dans l'arrière-pays ou tout au moins en région. Malheureusement le Ministère des Arts et de la Culture n'a pas de représentation dans le département ce qui limite les possibilités de suivi et d'accompagnement des acteurs du sous-secteur.

La faible appropriation de la réforme budgétaire, plus précisément l'implémentation de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), l'apprentissage par les responsables, des principes et procédures du nouveau mode de gestion par les acteurs de la chaîne PPBS est encore d'actualité au MINAC. Les concepts de la gestion axée sur les résultats telle que la maturation des projets, la chaîne de responsabilité, la production en temps opportun des rapports détaillés d'activité sont là quelques manquements qui ont encore cours au MINAC.

L'insuffisance quantitative des ressources humaines. Cette insuffisance se manifeste par le nombre de personnel affecté au MINAC, ce nombre s'élève à 300 personnels sur 700 prévus par le cadre organique du MINAC selon le Décret n° 2012/381 du 14 septembre 2012, portant Organisation du Ministère des Arts et de la Culture. Cette situation, fait que certains postes de responsabilité sont vacants, et de manière générale, les structures ont parfois du mal à conduire les activités du fait des effectifs.

La non finalisation de la mise en place de certains Services Rattachés elle aussi s'avère être un élément important du contexte. Certaines structures rattachées ont encore besoin des personnels du MINAC pour mener à bien leurs activités. Pour certaines, elles viennent tout juste de connaître leur Directeur. C'est le cas des Archives Nationales, du Musée National et de l'Ensemble National.

Le Programme 183 s'est aussi exécuté dans un contexte de résurgence du contentieux relatif au droit d'auteur et aux droits voisins ainsi qu'au déficit notoire du matériel roulant.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

De manière globale, l'indicateur du programme prend en compte les Activités de tous les Programmes du Ministère. Ainsi, 26 Activités ont été budgétisées, pour 17 réalisées, soit un taux de 65,38%.

Pour ce qui est précisément du Programme 183, sur les 13 Activités budgétisées, 9 ont été réalisées soit un taux d'exécution de 63,23%.

Du point de vue de l'évolution des indicateurs d'Action et du Programme, le Programme 183 a enregistré une performance acceptable.

Indicateur	Taux de réalisation 2014	Taux de réalisation 2015	Observation
Programme 183			
Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINAC	-	65,38 %	
Actions			
1. Nombre de réunion de coordinations	-	44	
2. Nombre de documents budgétaires produits par an	6	6	
3. Nombre d'équipements mis à la disposition des services	-	1	
4. Nombre de personnels mis à disposition et formés	-	-	

La mise en œuvre des activités budgétisées dans ce programme ont notamment permis une synergie plus accrue entre les différentes structures du Ministère. Les réunions de coordination et autres réunion de suivi et de mise en œuvre des activités ont fortement contribué à cela. C'est par exemple le cas des marchés pour la construction des Délégations Régionales ou le gros œuvre de la construction des bâtiments des Délégations Régionales (Adamaoua, Est et

Nord-Ouest) est achevé, de L'Institut National des Arts et de la Culture qui ont connu une bonne exécution. L'ouverture du Musée National grâce à l'implication de plusieurs structures du MINAC a permis un rayonnement de cette structure.

Le fonctionnement de la Chaîne PPBS a été effectif. Tous les documents produits de l'activité de ladite Chaîne ont été élaboré, permettant ainsi au MINAC de présenter au parlement un Projet de Performance des Administrations correcte.

Il est important de faire mention du renforcement des capacités des personnels. Il s'agit là d'une nécessité, compte tenu des nouveaux personnels qui sont affectés au MINAC. Cela devrait améliorer qualitativement le service aux usagers.

Résultat technique obtenu	76,92%	
Taux de réalisation de l'indicateur	85,46%	
Dotation de crédits révisés (écarts = dot. Init - dot rev)	AE=2 385 900 000	CP: 2 385 900 000
Crédits consommés	1 191 800 000	1 191 800 000
Taux de consommation	49,95%	49,95%
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	Le résultat obtenu est fortement lié au fait que l'activité d'élaboration de la stratégie de développement du sous-secteur arts et culture n'a pas été exécuté. De même les Activités d'élaboration du manuel des concepts du sous-secteur et le schéma directeur statistiques du MINAC n'ont pas elles aussi été mis en œuvre.	
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Révision de certain indicateurs pour plus de pertinence - Poursuite de l'effort dans le renforcement (et l'amélioration des conditions de travail) des moyens d'accompagnement du sous-secteur 	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	76,92%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85,46	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE	CP
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	1 199 550 180	1 199 550 180
	Ecart AE	Ecart CP
	1 186 349 820	1 186 349 820
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE	CP
	1 289 151 080	1 191 800 000
TAUX DE CONSOMMATION	107,46 %	99,35 %

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat obtenu est fortement lié au fait que l'activité d'élaboration de la stratégie de développement du sous-secteur arts et culture n'a pas été exécuté. De même les Activités d'élaboration du manuel des concepts du sous-secteur et le schéma directeur statistiques du MINAC n'ont pas elles aussi été mis en œuvre.
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none">- Révision de certain indicateurs pour plus de pertinence- Poursuite de l'effort dans le renforcement (et l'amélioration des conditions de travail) des moyens d'accompagnement du sous-secteur

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de réunions de coordinations tenues par an						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 84,61	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	35.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	52.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	833 000 000	833 000 000	948 395 258	948 395 258	863 825 711	861 760 251	91,08 %	90,87 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Faiblesse de l'enveloppe budgétaire du MINAC,								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et monitoring de l'action culturelle dans les services déconcentrés ; - Définition et mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'art et de culture. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les Activités de l'Action ont été réalisées. Ce sont pour l'essentiel des activités de fonctionnement et de routine. Ce qui justifie en partie le taux de consommation des crédits qui se situe à 90,87%. Ces crédits ont été affectés à l'acquisition du nécessaire au fonctionnement courant des services.								
Perspectives 2016	Poursuite et suivi des activités de l'Action								

Action 02 DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE PPBS

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires produits par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 83,33	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	65 000 000	65 000 000	22 439 926	22 439 926	22 439 926	22 439 926	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile appropriation de la réforme budgétaire - Mauvaise évaluation de la cible de l'indicateur 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Assurer le fonctionnement de la chaîne PPBS							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>La performance de cette action est liée au contexte de mise en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du CDMT - Elaboration du Rapport de Programmation - Elaboration du RAP <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du PPA 							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de l'activité et formation des acteurs à la GAR (Gestion Axée sur les Résultats), - La modification de l'indicateur nous permettra de mieux évaluer cette action. 							

Action 03 AMÉLIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Nombres d'équipements mis à la disposition des services				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 1,33	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		75.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	130 000 000	130 000 000	129 924 999	129 924 999	59 924 999	59 924 999	46,12 %	46,12 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des équipements et outils de travail au MINAC							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du matériel roulant pour les services centraux - Poursuite de la construction des Délégations Régionales. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Ces derniers intégraient la budgétisation de certaines Activités qui malheureusement n'ont pas été retenus dans le Plan de Travail Annuel. - Etroitesse de l'enveloppe dédiée à cette activité 							
Perspectives 2016	La poursuite des constructions des délégations régionales et modernisation des services centraux et déconcentrés.							

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 333,75	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 357 900 000	1 357 900 000	98 789 997	98 789 997	342 960 444	342 960 444	347,16 %	347,16 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion décentralisée de la solde du personnel des administrations publiques - La perspective de la migration vers le SIGIPES II la maîtrise approximative de la rédaction administrative par les personnels							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités du personnel 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les secrétaires du MINAC ont, en 2015, pris part à une session de formation à leur intention. (15) - Tout le personnel des services centraux (192) ainsi les Délégués Régionaux (10) ont eux aussi été capacité dans certains domaine de la gestion administrative - La formation du personnel à l'application ANTILOPE (25) - La formation du personnel à SIGIPES (25) - les prévisions se focalisaient seulement sur les formations de type spécifique dans le domaine des arts et de la culture L'avenu d'une nouvelle version de SIGIPES							
Perspectives 2016	Améliorer par les formations les compétences techniques du personnel							

Action 05 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Assurer la bonne gouvernance et le respect de l'éthique professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de mission de contrôle réalisés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 06 COMMUNICATION

OBJECTIF	Mettre en œuvre une stratégie de communication au sein du Ministère des Arts et de la Culture							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de supports thématiques produits et diffusés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		3.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2015 du Ministère des Arts et de la Culture permet d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique dudit ministère, mais aussi de formuler des perspectives pour les exercices budgétaires à venir, eu égard aux leçons apprises.

Si le niveau de réalisation technique des différentes activités rattachées aux programmes 181, 182 et 183 du Ministère des Arts et de la Culture est satisfaisant, il faut reconnaître que des ajustements sont nécessaires au sein des différents programmes pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés.

Ces ajustements portent sur la définition des indicateurs pertinents qui renseignent bien sur la performance des Actions et des Programmes. La définition des indicateurs de performances, des cibles et des échéances de réalisation dans le chapitre 14 du PPA est primordiale, non seulement pour s'arrimer aux exigences du budget-programme, mais aussi pour apprécier à leur juste valeur les niveaux de performance des trois (3) programmes sus évoqués.

La réorganisation des Activités dans les différents Programmes et entre les Programmes fait aussi partie des ajustements à opérer. Cela devrait garantir une meilleure lisibilité de l'action du département mais surtout une cohérence dans le suivi de cette action.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de contribuer à la réalisation de l'objectif suivant assigné au secteur social de manière générale : « permettre aux populations de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs, parmi lesquels le droit à la culture, d'une part, et l'obligation de protéger les biens culturels à transmettre aux générations futures, d'autre part. », et plus spécifiquement atteindre son objectif stratégique qui consiste à : « **promouvoir et consolider une culture au service du développement humain et de l'unité nationale** » le Ministère des Arts et de la Culture a axé son action sur : la reconstitution de la mémoire collective nationale ; la sauvegarde et la protection du patrimoine culturel et artistique ; la vulgarisation de la culture camerounaise ; le renforcement de l'offre des biens culturels ; la coopération culturelle ; la valorisation de la culture camerounaise.

v **La reconstitution de la mémoire collective nationale** : Les Activités de reconstitution de la mémoire collective nationale ont permis de répertorier des biens culturels d'une valeur importante. L'activité d'inventaire a permis l'identification de 284 éléments du patrimoine culturel immatériel.

v **La restauration et l'aménagement du patrimoine culturel et artistique** : Cette Action a permis la réhabilitation de certains musées d'intérêt local et la poursuite de la restauration du site de l'ancien port d'esclaves de Bimbia.

v **La valorisation et la vulgarisation de la culture camerounaise** : les activités mises en œuvre dans ce domaine ont permis en 2015 de mettre en valeur un élément hautement important du patrimoine culturel qu'est le Musée National. Son ouverture solennelle le 16 janvier 2015 a permis de concrétiser le travail de restauration qui avait été entamé quelques années

auparavant.

Par ailleurs, d'autres activités ont été menées dans ce cadre. Il s'agit notamment des ateliers de vacances qui ont permis à près d'une centaine d'enfants de s'initier à titre indicatif à l'utilisation de nombreux instruments de musique traditionnelle. Par ailleurs, les services rattachés du Ministère des Arts et de la Culture ont assuré de manière significative la diffusion du patrimoine culturel camerounais à l'instar des documents d'archives, des productions littéraires et artistiques.

v **La coopération culturelle** : elle a surtout permis l'acquisition d'objets d'art destinés au pavoiement des représentations diplomatiques et organismes internationaux au Cameroun et à l'étranger.

3.2. LEÇONS APPRISES

§ Sans une définition d'activités pouvant permettre l'atteinte des objectifs à l'intérieur des actions, il est difficile d'atteindre le niveau de performance que l'on s'est fixé et de remplir par conséquent ceux assignés au sous-secteur par le DSCE.

§ Il est difficile de mesurer les résultats sans connaître la situation initiale des indicateurs et les cibles.

§ La définition des indicateurs doit être précise. Une fiche d'indicateurs doit accompagner chaque indicateur, afin de préciser clairement l'objectif qu'il permettra de mesurer ainsi que les informations à collecter pour son évaluation et son mode de calcul.

§ A défaut de la mise en place d'un système de collecte de données statistiques et la diffusion permanente desdites données, il est mal aisé de mesurer la progression ou la régression du MINAC par rapport à son objectif stratégique.

§ Les objectifs assignés aux Actions et Programmes doivent s'inscrire dans un horizon triennal avec des échéances intermédiaires. Ce qui facilitera le suivi annuel de la performance des Actions et des Programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2016

- ü La poursuite de l'inventaire général du patrimoine culturel ;
- ü La dématérialisation des archives ;
- ü La poursuite de la réhabilitation et de l'aménagement des sites culturels et historiques ;
- ü La poursuite de la construction des infrastructures culturelles ;
- ü La conduite d'activités en vue de la relance de l'industrie cinématographique ;
- ü La construction du bloc pédagogique de l'Institut National des Arts et de la Culture ;
- ü La poursuite de la mise en œuvre du Contrat-Plan Etat/Palais des Congrès ;
- ü La définition des indicateurs SMART ;
- ü La précision des cibles ;
- ü Mettre en place un système de collecte de données statistiques dans le sous-secteur arts et culture ;

La mise à jour permanente du fichier solde et personnel du MINAC